

Ouverture au public

La Réserve Naturelle Nationale est ouverte en permanence, la visite s'effectue à pied grâce à un sentier de découverte qui chemine entre forêts et pelouses des hauts de falaise. Celui-ci présente quelques passages à fort dénivelé rendant l'accès impossible pour les personnes à mobilité réduite. Merci de ne pas quitter le sentier balisé.

Départ : Parking (Carrière des 4 pieux)

Temps de parcours : 1 heure

La carrière du Bois du Parc est, quant à elle, fermée à clef. Pour y accéder, notamment pour des visites scolaires, contacter le garde-technicien au 03 86 39 31 32.

Pour la visiter avec un guide, contactez le syndicat d'initiative inter-communal entre Cure et Yonne au 03 86 81 66 56 (pendant la période hivernale) ou au 03 86 81 54 26.

L'escalade est réglementée au sein de la Réserve (voir plan intérieur). Pour tout renseignement contactez la Fédération Française de Montagne et d'Escalade au 01 40 18 75 50 (ou sur internet www.ffme.fr).



Carrière du Bois du Parc

Réglementation

La conservation de ce patrimoine et la sauvegarde de ces paysages typiques de Basse Bourgogne ne sont possibles que par le respect de certaines règles élémentaires établies par décret ministériel.

Sont interdits :

La chasse et le dérangement des animaux

Le campement

La cueillette, l'arrachage et le prélèvement d'espèces végétales

La récolte de fossiles et d'échantillons géologiques

La circulation des véhicules à moteur

Les feux



Renseignements

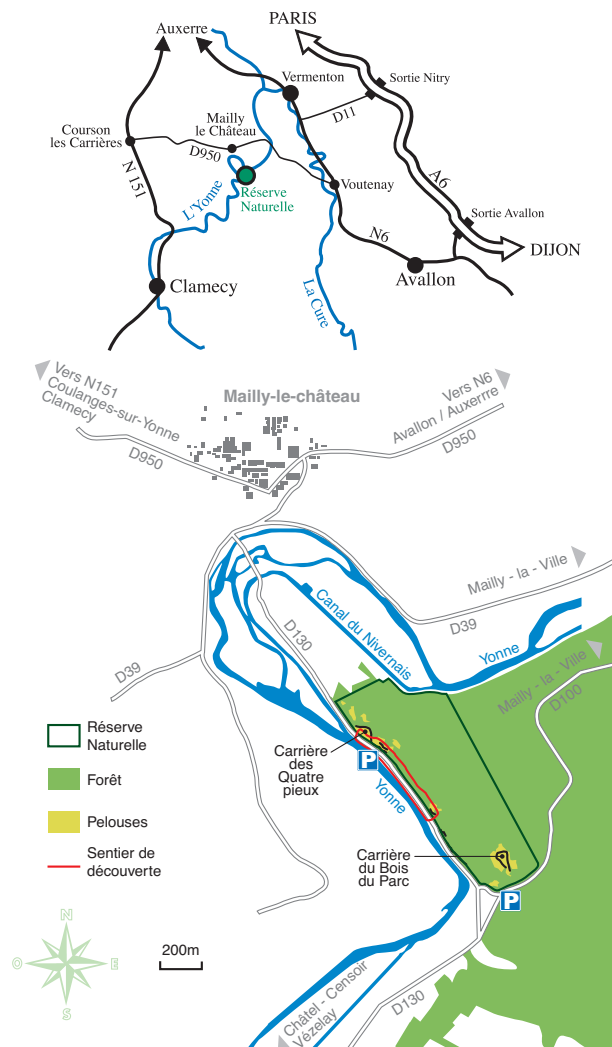
Région : Bourgogne - **Département :** Yonne

Commune : Mailly le Château

Création : Décret du 30 août 1979 - **Surface :** 45 ha

Sentier : 1,3 km

Gestionnaire et propriétaire : Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Réserve Naturelle BOIS DU PARC



Couverture : Les falaises de la réserve naturelle surplombant l'Yonne - S. Caux

GESTIONNAIRE :
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Chemin du Moulin des Étangs - 21600 Féney

Tél. / Fax : 03 80 79 25 99 / 03 80 79 25 95

Mél : contact@cen-bourgogne.fr

Web : www.cen-bourgogne.fr



Réserve Naturelle du Bois du Parc

Tél./Fax : 03.86.39.31.32 / 03.86.39.17.67

Mél : reservenaturelle-boisduparc@orange.fr

Les investissements sur la réserve naturelle bénéficient du soutien financier de :



La mention de «Bois du Parc» est d'origine ancienne puisqu'elle figure au XVII^e siècle sur la carte de Cassini. C'est à partir du XIX^e siècle que le site attire l'attention de différents botanistes (Sudre, Boreau, Ravin puis Royer) qui attestent son exceptionnelle richesse biologique. Plus récemment, l'étude du massif corallien qui constitue le sous-sol a entraîné un regain d'intérêt pour le site. En 1979, le Bois du Parc, menacé par un projet d'extension de carrière, a été classé en Réserve Naturelle Nationale.

Les milieux naturels



Pelouse sèche



Chênaie - charmaie

La convergence d'un ensemble de facteurs écologiques particuliers tels que la nature du sol, calcaire et souvent de faible épaisseur, le relief contrasté et l'exposition sud-ouest des falaises, permet l'existence sur le site de milieux naturels bien spécifiques.

Les parties sommitales des rochers et des falaises sont occupées par des pelouses sèches de type xérobromaie (milieu herbacé caractérisé par la présence de plantes se développant dans des secteurs très secs et ensoleillés) et des broussailles.

Ces milieux représentent la richesse biologique la plus intéressante du site avec une concentration exceptionnelle de plantes méridionales (plantes poussant dans le sud).

Sur le plateau calcaire, recouvert d'un sol brun, est installée une forêt composée de Chênes sessiles, de Charmes et d'Érables champêtres. Traitée en taillis, elle est parsemée de clairières riches en espèces héliophiles (espèces qui ont besoin de lumière pour se développer).

D'autres formations boisées sont présentes sur le site : une forêt de chênes pubescents sur les pentes rocheuses exposées au sud-ouest et une forêt de hêtres et tilleuls sur le versant exposé au nord.



Thécia du prunellier



O. Girard - CENB

Un site géologique

À l'ère secondaire, au Jurassique, il y a 150 millions d'années, dans une mer chaude et peu profonde, un massif de coraux s'est formé. Sa construction a duré de 4 à 5 millions d'années.

Le colmatage de cet édifice et la sédimentation postérieure ont abouti à la formation d'une roche calcaire dure et compacte.

Grâce à l'érosion par l'Yonne et aux extractions humaines, qui ont dégagé et découpé cette roche, il est possible de voir les colonies de polypiers (coraux fossilisés) en position de vie.

Le polypier est le squelette calcaire du corail présent il y a des millions d'années, il en existe plusieurs variétés : en boule, en gerbe et lamellaire.

La faune



C. Foulet - CENB

Lézard à deux bandes



I. Maire

Mante religieuse

La diversité des milieux naturels permet d'accueillir une faune remarquable.

La Couleuvre d'Esculape et le Lézard à deux bandes (appelé auparavant Lézard vert) affectionnent ces milieux secs.

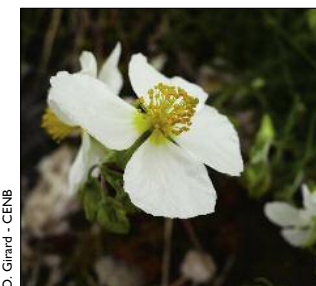
En lisière, on peut observer de nombreux passereaux dont la Fauvette à tête noire et le Pouillot de Bonelli.

Les falaises accueillent le Rouge queue noir et le Faucon Pèlerin.

Il n'est pas rare de voir voler l'Autour des palombes, qui niche non loin de là.

Les insectes sont abondants, notamment au sein des pelouses : Mante religieuse, Flambé, Epheméride des vignes...

La flore



O. Girard - CENB

Héliantheme des Apennins



R. Desbrosses

Stipe penné

Au carrefour des influences méridionales et continentales, la Réserve Naturelle du Bois du Parc abrite une flore remarquable.

Il faut signaler la présence très originale d'espèces sub-méditerranéennes, isolées par rapport à leurs stations habituelles en Bourgogne du Sud : le Chêne pubescent, l'Héliantheme des Apennins, la Phalangère à fleur de lys, le Liseron des monts cantabriques, le Stipe penné, le Limodore à feuilles avortées...

Beaucoup de ces espèces sont en limite nord de leur aire de répartition : elles trouvent sur ces roches dures les conditions de sécheresse nécessaires à leur développement.

Le Bois du Parc abrite également des espèces d'origine continentale aussi bien dans les milieux thermophiles (milieux ensoleillés chauds) avec le Tabouret des montagnes et le Fraisier verdâtre, que dans les forêts de plateau : le Scille à deux feuilles, l'Asaret d'Europe.

